



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 16/12/2020
 Reçu en préfecture le 16/12/2020
 Affiché le 16/12/2020 
 ID : 081-218102572-20201214-2020DEL75-DE

Date de la convocation
08.12.2020

L'an deux mil vingt et le quatorze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu de "La Gare", sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

N° 20/75

Présents : Mrs DONNEZ, BUONGIORNO, Mme LASSERRE, Mr CAYRE, Mme PAWLACZYK, Mr CENTELLES, Mme FONTANILLES-CRESPO, Mr SOULAGES, Mme BETTINI, Mr BENEZECH, Mme TEULIER, Mr MILANESE, Mme DELPOUX, Mr JALBY, Mme COUVREUR, Mrs GALINIÉ, DEMAZURE, Mmes GAVALDA, FARIZON, Mr SARDAINE, Mme VABRE, Mr MARIE, Mme MILIN, Mr SIRVEN.

Absents : Mme GHODBANE procuration à Mr JALBY
 Mr MASSON procuration à Mr SIRVEN
 Mr TAUZIN, excusé, Mr BALOUP, excusé, Mme RAINESON.

Secrétaire : Mr BUONGIORNO.

Objet de la délibération

**INDIVIDUALISATION
SUBVENTIONS
EXCEPTIONNELLES
2020/2**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de procéder à une individualisation des subventions de fonctionnement exceptionnelles pour 2020 pour un montant de 2 670 € €, soit un total de subventions exceptionnelles de 16 670 € attribué sur l'exercice.

Il est proposé d'octroyer aux associations et organismes suivants, les subventions ci-après :

<i>ARTICLE 6745 subventions exceptionnelles</i>		
SAINT JUERY PATRIMOINE	Culture	400 €
COOP ECOLE EMLP projet Jardin	Scolaire	680 €
OMEPS Octobre Rose	Sport Loisirs	390 €
Marché de Noël commerçants	Proximité	1 200 €
		2 670 €

Adopté à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la proposition comme exposée ci-dessus.

Pour extrait conforme,
 SAINT-JUERY, le 16 décembre 2020
 David DONNEZ,
 Maire,

